

CONCOURS INTERNE DE LIEUTENANT DE 2^e CLASSE DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

SESSION 2025

ÉPREUVE DE QUESTIONNAIRE À CHOIX MULTIPLES

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Questionnaire à choix multiples portant sur les activités et compétences de chef d'agrès tout engin de sapeurs-pompiers professionnels ainsi que sur des connaissances essentielles de culture administrative. Ce questionnaire a pour objet d'apprécier les connaissances professionnelles et institutionnelles du candidat.

Durée : 1 heure
Coefficient : 2

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

Vous devez impérativement utiliser **un stylo non effaçable** pour renseigner la grille de réponses. **Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée.**

Vous ne devez ni rayer, ni falsifier, ni abîmer le QR code figurant sur la grille de réponses.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

L'utilisation d'une calculatrice n'est pas autorisée.

CONSIGNES POUR RÉPONDRE AU SUJET :

Répondez **sur la grille de réponses en remplissant** le rond correspondant à chaque bonne réponse à l'encre noire ou bleue :

Exemple : A ● B ○ C ● D ○ E ○

Si vous souhaitez modifier votre choix, utilisez du blanc correcteur pour effacer le cercle rempli par erreur, sans le reconstituer. Dans tous les cas, vos réponses doivent être **clairement identifiables**.

Attention : **les réponses portées sur le sujet** lui-même, qui n'est pas ramassé en fin d'épreuve, ne sont **jamais prises en compte**.

Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte. Les réponses au **crayon à papier** ne seront **pas prises en compte**. Toute surcharge ou **rature** rendant illisible la réponse sera considérée comme une **réponse fausse**.

Ce document comporte 9 pages, y compris celle-ci.

Il appartient au candidat de vérifier que le sujet comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

BARÈME

- Ce sujet comprend 40 questions.
- Chaque question vaut **1 point** qui n'est attribué que si la ou les réponses exactes sont sélectionnées, et celles-ci seulement.
- Par question, est attribué **0,50 point** si la moitié ou plus des réponses exactes est sélectionnée, et celles-ci seulement.
- Par question, **0 point** attribué si moins de la moitié des réponses exactes est sélectionnée ou si une réponse inexacte est donnée.
- Si aucune réponse n'est donnée : **0 point**.

Le jury souverain pourra apporter à ce barème les modifications qu'il jugera nécessaires.

Question 1

L'activité décisionnelle du COS se matérialise sous la forme d'une boucle de gestion. Ses grandes étapes comprennent :

- A. La prise d'information
- B. La documentation
- C. L'analyse
- D. Le recoupement
- E. Le contrôle de l'action

Question 2

Au titre de l'arrêté du 22 août 2019, parmi les organismes de formation mentionnés ci-après, lesquels sont autorisés à titre permanent à délivrer les formations aux « spécialités opérationnelles » ?

- A. Établissement public pour la protection de la forêt méditerranéenne (EPFM-ECASC)
- B. Services Départementaux et Territoriaux d'Incendie et de Secours
- C. Centre National d'Enseignement à Distance
- D. Centre National de la Fonction Publique Territoriale
- E. Formations militaires de la sécurité civile

Question 3

La posture d'un commandant des opérations de secours repose sur des éléments essentiels, fondamentaux et nécessaires à la conduite d'une opération de secours. Quels sont ces éléments ?

- A. La doctrine
- B. La délégation
- C. La discipline
- D. L'espace
- E. Le commandement

Question 4

Afin d'initier l'exécution des premières actions, le chef d'agrès tout engin doit formaliser son ordre initial en s'appuyant sur un outil mnémotechnique appelé le SMES. Quelle est sa signification ?

- A. Situation / Mission / Exécution / Sécurité
- B. Source / Moyens / Engagement / Sauvetage
- C. Sauvetage / Moyens d'extinction / Établissement / Sortie de secours
- D. Sécurité / Mission / Établissement / Sauvetage
- E. Situation / Mission / Exécution / Sauvetage

Question 5

Sur le terrain, font partie de la chaîne de commandement :

- A. Le chef d'équipe
- B. L'équipier
- C. Le chef de groupe
- D. Le chef de groupement
- E. Le chef de section spécialiste

Question 6

L'acronyme PATRACDR correspond à :

- A. Un ordre de mouvement
- B. Un ordre préparatoire
- C. Un ordre initial
- D. Un ordre de conduite
- E. Un ordre d'exécution

Question 7

Au sein d'un poste de commandement de colonne, l'officier « moyens » a comme prérogatives :

- A. De rédiger et tenir à jour l'OCT
- B. De proposer au COS le Point de Transit
- C. De transmettre le compte-rendu au CODIS
- D. D'organiser le soutien logistique
- E. De transmettre les ordres du COS aux chefs de secteurs

Question 8

Le commandement en opération repose sur plusieurs grands principes, que chaque échelon doit respecter :

- A. Rendre compte à son supérieur direct
- B. Ne commander qu'à 6 subordonnés maximum
- C. Contrôler la bonne exécution des ordres
- D. Ne gérer que 2 problématiques en même temps
- E. Partager toutes les informations avec son adjoint

Question 9

La protection des intervenants en opération a pour but de limiter au maximum l'impact d'une mission sur leur santé. Elle repose sur la mise en œuvre totale ou partielle d'éléments, appelés piliers. Lesquels ?

- A. La sécurité
- B. La médecine d'aptitude
- C. Le soutien sanitaire opérationnel
- D. La gestion des relèves du personnel sur l'intervention
- E. La réhabilitation

Question 10

Dans le cadre de la lutte contre les feux d'espaces naturels, quels sont les éléments constitutifs de la Marche Générale des Opérations ?

- A. Analyse ZI en transit
- B. Traitement des lisières
- C. Recherche des causes et circonstances d'incendie
- D. Reconditionnement des personnels
- E. Surveillance

Question 11

Confronté à un feu de silo à grain, en réaction immédiate, il faut :

- A. Couper l'électricité du site
- B. Réaliser un périmètre de sécurité
- C. Couper la ventilation du silo concerné
- D. Réaliser des trouées
- E. Réaliser un tapis de mousse bas foisonnement

Question 12

Quel est l'élément déclencheur d'un FGI ?

- A. L'apport brusque d'air
- B. L'apport d'une énergie d'activation
- C. L'apport massif d'eau
- D. Le confinement
- E. Le volume de combustible

Question 13

Parmi les techniques suivantes, indiquez celle(s) dite(s) « offensive(s) » ?

- A. Lutte contre les propagations extérieures
- B. Attaque en anti-ventilation
- C. Attaque de temporisation
- D. Attaque de feu naissant
- E. Attaque massive par l'extérieur

Question 14

En ce qui concerne les phénomènes thermiques, dans le GDO « Interventions sur les incendies de structures », nous pouvons retrouver :

- A. L'embrasement généralisé éclair
- B. 2 grandes familles de phénomènes thermiques
- C. Le Flash Fire
- D. L'explosion de poussières
- E. Des phénomènes thermiques à cinétique rapide

Question 15

Selon le GDO « Interventions sur les incendies de structures », le choix tactique du COS pour l'incendie repose sur 3 critères prépondérants.

Quels sont-ils ?

- A. L'évolution de la situation
- B. La consultation de RETEX en lien avec la situation
- C. L'arbitrage du DOS
- D. La sécurité
- E. Les moyens disponibles

Question 16

Sur une intervention pour un feu en présence d'engrais :

- A. Il est proscrit d'attaquer massivement à l'eau
- B. La zone d'exclusion est à 500 m
- C. La zone d'exclusion est à 200 m
- D. Le risque de pollution des eaux est limité
- E. Le débit minimal nécessaire pour diluer les engrais est estimé à 3000L/mn pour 6 tonnes d'engrais

Question 17

Le dispositif SINUS est :

- A. Un Système d'Information Numérique Standardisé
- B. Mis en œuvre uniquement lors de secours aux victimes d'attentat
- C. Un Système Informatique Numérisé Standardisé
- D. Utilisé par le COS à partir de 10 victimes
- E. Une prérogative des forces de l'ordre, en raison des données recueillies

Question 18

Quel est le contenu de l'appel de détresse par radio formalisé par le moyen mnémotechnique « NELAR » ?

- A. Le nombre de personnes concernées par l'appel de détresse / Le lieu de l'engagement initial / La localisation du personnel concerné / L'autonomie restante / La réserve de tuyaux à disposition
- B. Le nom de celui qui passe le message / L'engin d'affectation / La localisation du personnel concerné / L'autonomie restante ou à défaut la pression restante dans chaque bouteille / Les renforts nécessaires (qui, avec quoi) ou pas
- C. Le nom de celui qui passe le message / Le lieu de l'engagement initial / La localisation du personnel concerné / L'autonomie restante ou à défaut la pression restante dans chaque bouteille / La réserve de tuyaux à disposition
- D. Le nom de celui qui passe le message / L'espace d'intervention / La localisation / L'accident / Le renfort nécessaire
- E. Aucune réponse ne convient

Question 19

À quelle étape du bilan contrôle-t-on l'obstruction des voies aériennes ?

- A. Premier regard
- B. Deuxième regard
- C. Troisième regard
- D. Quatrième regard
- E. Aucun élément ne convient

Question 20

Quelles sont les caractéristiques de l'H₂S ? Il est :

- A. De même densité que l'air
- B. Plus léger que l'air
- C. Peu inflammable
- D. Inodore au bout de 2 à 15 min au-dessus de 100 ppm
- E. Issu de la mauvaise combustion d'appareils électriques

Question 21

Selon les informations / préconisations du GDO « Opérations de secours en présence d'électricité » concernant la HTA :

- A. La tension est supérieure à 1000 volts et inférieure à 50 000 Volts en alternatif
- B. L'action de sauvetage est possible après la mise hors tension par le technicien réseau dans la zone contrôlée
- C. L'action de sauvetage est possible avec le lot de protection électrique en zone d'exclusion
- D. La zone d'exclusion est de 10 m par rapport au câble endommagé
- E. Le périmètre de sécurité est à 3 m par rapport au câble endommagé

Question 22

En ce qui concerne les interventions à proximité des voies SNCF :

- A. La coupure d'urgence doit être demandée uniquement au CIL
- B. L'ordre de coupure d'urgence est nécessaire pour toute intervention à une distance de 6 m d'un caténaire
- C. La coupure d'urgence entraîne la coupure de la circulation de l'ensemble des trains
- D. Le CODIS peut demander au coordinateur du COGC une coupure d'urgence du courant de traction
- E. La coupure d'urgence peut être demandée uniquement en cas d'utilisation hydraulique dans l'axe des caténaires

Question 23

Une bouteille de gaz dont l'ogive est peinte en jaune signifie que le gaz contenu dedans est :

- A. Inflammable
- B. Inerte
- C. Oxydant
- D. De l'azote
- E. Toxique et/ou corrosif

Question 24

Le nettoyage des tenues de feu et des matériels peut être envisagé par le COS sur les lieux de l'intervention. Dans ce cas de figure :

- A. Une zone de réhabilitation est installée en zone orange sur feu de structure
- B. Une zone de réhabilitation est installée en zone verte sur feu de structure
- C. Le matériel exposé aux eaux d'extinction est reconditionné sur place
- D. Le déshabillage des personnels ayant des tenues et équipements souillés doit être réalisé par des sapeurs-pompiers munis d'une protection respiratoire
- E. Le principe de la « marche en avant » doit être recherché dans la zone de soutien

Question 25

Un SDIS peut facturer une participation aux frais pour certains types d'intervention. Selon quelles conditions ?

- A. Que l'intervention ne soit pas une mission exclusive des SDIS au titre de l'article 1424-2 du CGCT
- B. Par arrêté du Préfet du département
- C. Que l'intervention soit considérée comme urgente
- D. Par arrêté du Préfet de la zone de défense et de sécurité
- E. Sur décision du président du conseil d'administration du SDIS, après une délibération en CASDIS

Question 26

A quoi sert la règle du « C + D » pour un bâtiment à étages ?

- A. De moyen mnémotechnique pour les conducteurs
- B. A créer un obstacle à la propagation verticale du feu
- C. A déterminer la tenue au feu des éléments de construction
- D. A se comprendre en alphabet phonétique
- E. A limiter les distances en cas d'évacuation du public

Question 27

Quelles sont les conditions de déclenchement d'un phénomène appelé « UVCE » ?

- A. Une fuite de gaz enflammé
- B. Un milieu ouvert
- C. Une densité inférieure à celle de l'air
- D. Une densité supérieure à celle de l'air
- E. Un milieu confiné

Question 28

Quel protocole permet d'aider les services de secours dans la gestion des accidents de transport impliquant des matières dangereuses ?

- A. TMD
- B. INTERFER
- C. TRANSAID
- D. RCH
- E. INERIS

Question 29

La divulgation d'informations relevant du secret professionnel est obligatoire dans les cas suivants :

- A. Lorsque la personne intéressée a donné son autorisation
- B. Pour prouver son innocence
- C. En cas de constatation de sévices infligés à un enfant de moins de 15 ans ou aux personnes n'étant pas en mesure de se protéger en raison de leur âge, de leur état psychique ou physique
- D. En cas de dénonciation de crimes ou délits dont un fonctionnaire a connaissance dans l'exercice de ses fonctions
- E. En aucun cas, il est strictement interdit pour un fonctionnaire de divulguer des informations

Question 30

Un ERP peut présenter des espaces d'attente sécurisés (EAS). Sur opération incendie, l'évacuation des victimes présentes dans ces espaces doit être mise en œuvre par le COS selon les règles suivantes :

- A. Se renseigner auprès du chef de l'établissement de la présence d'EAS
- B. Demander aux personnes réfugiées dans ces espaces de se rendre vers les issues de secours les plus proches
- C. Prendre connaissance du positionnement des EAS sur les plans
- D. Entrer en contact avec les personnes confinées si un dispositif de communication est présent
- E. Déterminer l'idée de manœuvre, à savoir : confinement ou évacuation des espaces

Question 31

Qu'est-ce que l'INPT :

- A. Infrastructure Numérique Protégée des Transmissions
- B. Infrastructure Nationale Partageable des Transmissions
- C. Infrastructure Numérique Partageable des Transmissions
- D. Infrastructure Nationale Protégée des Transmissions
- E. Infrastructure Numérique Préfectorale des Transmissions

Question 32

Quels sont les éléments utiles à évoquer lors des points avec les médias ?

- A. Le bilan connu de la situation
- B. Des consignes et des conseils au public
- C. L'origine du sinistre
- D. Les premiers éléments circonstanciels
- E. L'action valorisée des sapeurs-pompiers

Question 33

Des procédures opérationnelles à mettre en œuvre lors des interventions liées à une tuerie de masse sont définies. Quelles sont les propositions exactes ?

- A. Les forces d'intervention spécialisées agissent en zone rouge uniquement
- B. Les sapeurs-pompiers sont positionnés en force concourante
- C. Le corridor d'extraction relie la zone d'exclusion à la zone contrôlée
- D. La neutralisation des terroristes signifie que la zone est sécurisée
- E. La prise en charge des victimes ou des impliqués, sortis par leurs propres moyens, est de la responsabilité des associations agréées de sécurité civile

Question 34

Le modèle de Thomas permet de déterminer :

- A. La structure d'un bâtiment
- B. Les transferts de masse durant un incendie
- C. Les transferts de chaleur et la propagation d'un incendie
- D. L'impact d'une hémorragie
- E. L'impact d'une inondation

Question 35

En lien avec la notion de COS, quelles propositions sont exactes ?

- A. Il est placé sous l'autorité du DOS
- B. Il rend compte à ses subordonnés
- C. Il est chargé de la mise en œuvre de tous les moyens publics et privés pour l'accomplissement des opérations de secours
- D. Il a une obligation de résultat
- E. Il est responsable de la sécurité de personnels engagés

Question 36

Selon le décret n° 90-850 du 25 septembre 1990 portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels, le grade d'adjudant peut correspondre aux emplois opérationnels et d'encadrement ou assimilés suivants :

- A. Chef d'agrès tout engin
- B. Sous-officier expert
- C. Chef de salle opérationnelle
- D. Sous-officier de garde (effectifs de sapeurs-pompiers inférieurs à 10)
- E. Chef de service

Question 37

Quel est l'indicatif du Directeur départemental du service d'incendie et de secours lors d'une transmission radio ?

- A. ROSSINI
- B. PERCEVAL
- C. PELICAN
- D. MERLIN
- E. LANCELOT

Question 38

A quels niveaux se décline le dispositif d'Organisation de la Réponse de Sécurité Civile (ORSEC) ?

- A. National
- B. Départemental
- C. International
- D. Zonal
- E. Régional

Question 39

L'application du droit de retrait :

- A. Est définie dans le code du travail
- B. N'est pas applicable pour les sapeurs-pompiers
- C. N'est pas applicable dans les situations opérationnelles
- D. Est applicable à toutes les situations pour les sapeurs-pompiers
- E. Peut être qualifiée d'abandon de poste si la décision n'est pas suivie par le supérieur hiérarchique et que l'agent est de mauvaise foi

Question 40

Qui siège à la Conférence Nationale des Services d'Incendie et de Secours ?

- A. Le Directeur Général de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises ou son représentant
- B. Des représentants des sapeurs-pompiers issus d'organisations syndicales
- C. Des présidents ou vice-présidents de CASDIS
- D. Des parlementaires
- E. Des maires